



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E43088

VALABLE JUSQU'AU

28/06/2027

ÉDITÉ LE 24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/1990

Raison sociale : CARREIRA

Forme juridique : SARL

Capital : 33 600

56 AVENUE HENRI BARBUSSE
92140 CLAMART

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLAMART

Siret : 377 650 759 00048

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 210285000184

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000006895560804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000006895560804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 01 46 45 51 36

Fax :

Portable : 06 12 71 79 84

Responsabilité légale :

SOARES MANUEL GÉRANT / CARREIRA PAOLO CO-GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : carreira@wanadoo.fr

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 3 985 435

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	23/06/2026
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	2	18/01/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	3	23/06/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		23/06/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E43088

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2027

ÉDITÉ LE

24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 33 600

Raison sociale : CARREIRA

56 AVENUE HENRI BARBUSSE
92140 CLAMARTRegistre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLAMART

Téléphone : 01 46 45 51 36

Fax :

Portable : 06 12 71 79 84

Siret : 377 650 759 00048

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 210285000184

Site Internet :

E-mail : carreira@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000006895560804

Responsabilité légale :

SOARES MANUEL GÉRANT / CARREIRA PAOLO CO-GÉRANTE

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000006895560804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	23/06/2026
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante) Mention RGE	18/01/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/06/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/06/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/01/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	23/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.